DISPOSITIF MASE

LES 2 PREMIÈRES ENTREPRISES "MASÉES"

LE DISPOSITIF MASE

Mise en place en 2012 sous l'impulsion des CCI de Guadeloupe, Martinique et Guyane, **l'association MASE Antilles-Guyane propose aux entreprises industrielles de mettre en place un système d'amélioration continue, pour prévenir les risques professionnels, en se basant sur les 5 axes d'un référentiel reconnu.** Le but recherché par l'association est de **développer une dynamique et un niveau d'exigence communs entre les acteurs du tissu industriel local en matière de sécurité, santé et d'environnement** et ce, afin d'améliorer la sécurité des salariés et de pérenniser les entreprises.

Le système de management de la sécurité est pensé puis intégré dans l'entreprise, enfin vérifié par un auditeur agréé. **En cas de conformité avec les exigences du référentiel, le système est alors certifié MASE pour une durée d'un ou trois ans.**

EN GUADELOUPE, LES 2 PREMIÈRES ENTREPRISES ONT ÉTÉ CERTIFIÉES EN OCTOBRE 2014

Il s'agit de **EIB**, PME de 20 salariés qui réalise des travaux de maintenance en stations-service et installations pétrolières, et de **SOGETRA**, entreprise d'une centaine de personnes spécialisée dans les travaux publics (terrassement, voiries, réseaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement, revêtements de sols sportifs et industriels...).

M. Nicolas GALBOIS, Chef d'Agence Guadeloupe de l'entreprise SOGETRA, déclare :

"Nous avons adhéré à l'association MASE Antilles Guyane de façon volontaire, recherchant un référentiel pragmatique et reconnu par nos pairs et convaincus de la réelle valeur ajoutée que l'association locale nous apporte.

Cette démarche nous a permis de fédérer nos équipes dans un projet au cœur des problématiques quotidiennes de l'entreprise d'amélioration continue. Aujourd'hui encore, la dynamique insufflée, qui perdure, en est la preuve.

A ce jour, nous n'avons pas suffisamment de recul pour mesurer tous les impacts de la certification mais restons persuadés du nécessaire maintien de nos performances HSE au travers d'une remise en question au fil de l'eau. Tous ces aspects sont réalisables à travers le déploiement du référentiel et les échanges avec les autres partenaires de l'association. Nous pouvons alors nous challenger sans conteste et en toute objectivité pour nous orienter vers la démarche proactive voulue.

Engagement, respect, responsabilité et compétence sont des valeurs que nous portons et que le MASE nous permettra de garantir de façon pérenne".

Améliorer la sécurité des salariés et pérenniser les entreprises

Christelle PELMAR et Valérie CHARBONNE, respectivement responsables QSE des entreprises SOGETRA et EIB, recevant le certificat MASE de la part de Annie BENJAMIN, Présidente du COPIL Guadeloupe

Techniciens de l'entreprise EIB

MASE ANTILLES GUYANE

Chefs d'entreprises, la santé et la sécurité de tous ceux qui travaillent sous votre responsabilité sont importantes pour vous, et vous souhaitez améliorer de façon permanente les résultats dans ces domaines...

... Rejoignez l'association
MASE ANTILLES GUYANE

Contactez-nous :

CCI ÎLES DE GUADELOUPE
Sylvine NEMORIN/Razane HANNA
Tél. : 0590 93 76 66 / 0590 93 77 20
Fax : 0590 93 76 55
mase-asso@guadeloupe.cci.fr

CCI MARTINIQUE
Jean-Claude SOUMBO
Tél. : 0596 55 28 21
Fax : 0596 60 64 37
soumbo@martinique.cci.fr

CCI GUYANE
Georges CUYSSOT
Tél. : 0594 29 96 58
Fax : 0594 29 96 59
g.cuyssot@guyane.cci.fr

MASE Antilles-Guyane 2013

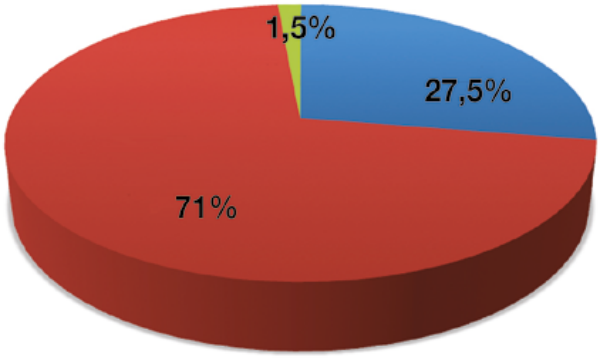

MASE Antilles-Guyane 2015

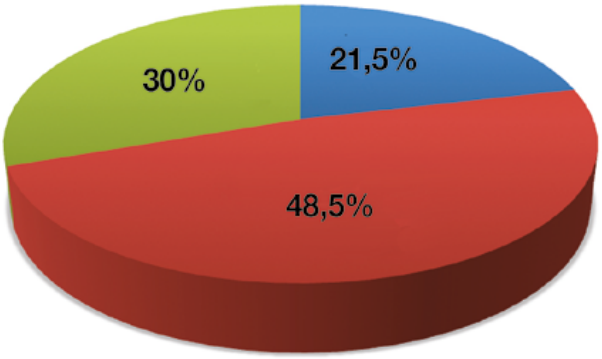

EU — EI engagées en cours de certification — EI engagées certifiées

A la fin de l'année 2013, MASE Antilles-Guyane, créée en 2012, comptait 69 membres dont 19 entreprises utilisatrices (EU) soit 27.5% des adhérents et 50 entreprises intervenantes (EI) soit 72.5% des adhérents dont une seule certifiée MASE.

En juillet 2015, MASE Antilles-Guyane regroupe 89 entreprises soit une progression de près de 30%. Parmi les 70 entreprises intervenantes (EI), 30% sont certifiées MASE et sont ainsi reconnues pour leur engagement dans la gestion et l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail.

Nos entreprises adhérentes sont de divers secteurs d'activité : Energie, Electricité, BTP, Chimie ...
Voir les articles sur ce sujet en pages 12 et 14

RÉTROSPECTIVE

SIGNATURE DE LA CONVENTION MASE / CCI IG

Afin de poursuivre la démarche de massification de la mise en place d'un système de management de la sécurité au sein des entreprises, la CCI des Iles de Guadeloupe a souhaité pérenniser officiellement son partenariat avec l'Association MASE Antilles-Guyane, en signant une convention avec elle, le 30 avril 2015. Rappelons que **le système MASE permet d'établir et d'évaluer les systèmes de sécurité au sein de ces entreprises, au moyen d'un Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises, puis de délivrer une certification, attestant de la validité de ces systèmes** le cas échéant et ce, afin d'améliorer la sécurité des salariés et de pérenniser les entreprises.

La certification est également la garantie, pour les entreprises utilisant la sous-traitance, de travailler avec des entreprises structurées et organisées, ayant mis en place des outils, sur le terrain, permettant d'améliorer la santé et la sécurité de leurs salariés, mais aussi de ceux de l'entreprise hôte.

Mme Colette KOURY, Présidente de la CCI de Région des Iles de Guadeloupe et M. Tanneguy DESCAZEAUD, Président de l'association MASE Antilles-Guyane signant la convention de partenariat.

SÉMINAIRES SUR LA MAÎTRISE DE L'ENERGIE DANS LES COMMERCES ET LA GRANDE DISTRIBUTION

Afin d'informer sur les solutions à mettre en place pour réaliser des économies d'énergie dans les commerces et la grande distribution, **la CCI IG a organisé, le 12 décembre 2014 au CWTC, un séminaire pendant lequel des chefs d'entreprise(s) et des responsables QSE sont venus témoigner auprès de leurs pairs, d'une maîtrise de l'énergie efficace.** Ce fut l'occasion pour **la CCI IG et EDF Archipel Guadeloupe, acteur majeur de l'Energie sur notre territoire, de signer une convention de partenariat** qui permettra de **mutualiser les ressources et les moyens, au profit de la Maîtrise De l'Energie (MDE) et de l'efficacité énergétique dans les entreprises.**

Poignée de mains entre Mme Colette KOURY, Présidente de la CCI IG et M. Pascal MITHOIS, Directeur Général d'EDF Archipel Guadeloupe pour la signature de leur convention de partenariat.

Le séminaire s'est également tenu à l'antenne de Basse-Terre le 17 avril 2015, afin que les commerces et les grandes surfaces de la région puissent bénéficier de ces précieuses informations.

Les intervenants devant le public de la Région Basse-Terre, M. Pierre LE ROMANCER, Chef du Département Efficacité Energétique d'EDF Archipel Guadeloupe, Mme Catherine LUCIANI, Directrice régionale de l'ADEME, M. Jean-Michel PENCHARD, 1er Vice-Président de la CCI IG et M. Martin HUYGUES-DESPOINTES, Membre Elu de la CCI IG.

De gauche à droite : Jonathan MELCHI, chargé de mission Energie de la CCI IG, Sylvine NEMORIN, Conseiller Technique à l'Industrie à la Qualité et à l'Environnement de la CCI IG, Julien LAFFONT, Chef du service Energie du Conseil Régional, Eric KOURY, Président de la Commission Nouvelle Economie de la CCI IG, Pascal MITHOIS, Directeur Général d'EDF Archipel Guadeloupe et Catherine LUCIANI, Directrice régionale de l'ADEME.

M. Jean-Michel PENCHARD, 1er Vice-Président de la CCI IG, remettant la médaille de l'ancienne CCI de Basse-Terre à M. Pierre LE ROMANCER, Chef du Département Efficacité Energétique d'EDF Archipel Guadeloupe et à Mme Catherine LUCIANI, Directrice régionale de l'ADEME.